



Activités vacances

Sport - Loisirs - Évasion
Pour les 6/13 ans

Passeports Vacances
Pour les 7/17 ans

Du 8 juillet au 30 août 2024



Ville de
Saint-Dié-des-Vosges

Inscription possible en ligne sur notre site : www.saint-die.eu



Infos pratiques

Mes vacances d'été à l'accueil de loisirs

Du 8 juillet au 23 août 2024

>>> renseignements et inscriptions

Sports – Loisirs – Evasion (pour les 6 – 13 ans)

Places limitées à 60 enfants par jour

Les Petits Déodats (pour les 3-5 ans)

Place limitées à 24 enfants

Accueil de l'Hôtel de ville, Place Jules Ferry

03 29 52 66 66

Inscription au plus tard le jeudi (avant 12h) précédent la semaine concernée

>>> lieu du centre de loisirs

Lieu du centre de loisirs : Ecole Paul-Elbel, 9 rue du Breuil élémentaire et maternelle

Arrivée des enfants possible **entre 7 h 30 à 9 h**

Départ des enfants possible **entre 17 h* à 18 h 30** (*heure variable suivant les sorties extérieures)

>>> modalité d'inscriptions

Avis d'imposition – revenus 2022 (des 2 parents)

Livret de famille

Dernière facture d'électricité, gaz, eau, télécom

+ avis taxe professionnelle

+ avis taxe foncière

Pour les commerçants et les propriétaires habitants dans une autre commune

Ou

La carte cité pass 2023-2024

Renseignements et inscriptions

Accueil de l'Hôtel de Ville

Place de Jules-Ferry, 88100 Saint-Dié-des-Vosges CEDEX

03.29.52.66.66

Accueil du public

Lundi au vendredi : de **8 h 30 à 12 h** et de **13 h 30 à 17 h 30**

Plus d'informations sur : www.saint-die.eu/famille/jeunesse-ados/sports-loisirs-vacances

Tarifs (Modulés selon la carte Cité Pass')

Sport - Loisirs - Évasion

Catégories	À la journée	À la semaine (4 jours)	À la semaine (5 jours)
A	12 €	44 €	55 €
B	14 €	52 €	65 €
C	16 €	60 €	75 €
D	18 €	68 €	85 €
Extérieur 1	20 €	72 €	90 €
Extérieur 2	22 €	84 €	105 €

Passeports vacances

Catégorie	Tarif simple	Multi activités
A	10 €	20 €
B	15 €	30 €
C	20 €	40 €
D	25 €	50 €
Extérieur 1	30 €	55 €
Extérieur 2	35 €	60 €



Passeports Vacances - Pour les 7 - 17 ans

SEMAINE 1 : du lundi 8 au vendredi 12 juillet 2024

	Activités	Horaires	Âges	Lieux
CULTURE	Initiation aux Arts Plastiques	10 h / 12 h	6 / 12 ans	Cepagrap 20 rue du 10 ^{ème} BCP
	Initiation a la batterie	10 h / 12 h	6 / 12 ans	8 chemin du Crève coeur Saint-Dié-des-Vosges
SPORTS	CANOE KAYAK (initiation) Attestation de natation obligatoire 25m Affaires de rechange	13 h 30 / 16 h	7 / 16 ans	Départ Isba 1 Quai Sadi Carnot

SEMAINE 2 : du lundi 15 au vendredi 19 juillet 2024

	Activités	Horaires	Âges	Lieux
SPORTS	CANOE KAYAK (initiation) Attestation de natation obligatoire 25m Affaires de rechange	13 h 30 / 16h	7 / 16 ans	Départ Isba 1 Quai Sadi Carnot
	MULTI ACTIVITES Lundi : Multisport Mardi : Tir sportif Mercredi : Baignade Jeudi : Randonnée Vendredi : Aventure Parc	14 h / 17 h 14 h / 17 h 14 h / 17 h 14 h / 17 h 14 h / 18 h	8 / 14 ans	Palais Omnisports J. Claudel Palais Omnisports J. Claudel Entrée Aquanova Palais Omnisports J. Claudel Palais Omnisports J. Claudel
CULTURE	Initiation aux Arts Plastiques	10 h / 12 h	6 / 12 ans	Cepagrap 20 rue du 10 ^{ème} BCP

SEMAINE 4 : du lundi 29 juillet au vendredi 2 août 2024

	Activités	Horaires	Âges	Lieux
SPORTS	MULTI ACTIVITES Lundi : jeu de Plage Mardi : Canoé Mercredi : Jeu de Plage Jeudi : Aventure Parc Vendredi : Mini Golf	14 h / 17 h	8 / 14 ans	Palais Omnisport
CULTURE	Découverte cirque Trapèze, trampoline	10 h / 12 h	6 / 12 ans	Batiment Louise Michel 8 rue des Peupliers

SEMAINE 5 : du lundi 5 au vendredi 9 août 2024

	Activités	Horaires	Âges	Lieux
CULTURE	Découverte cirque Trapèze, trampoline	10 h / 12 h	3 / 5 ans	Batiment Louise Michel 8 rue des Peupliers
		14 h / 16 h	6 / 12 ans	



SEMAINE 6 : du lundi 12 au vendredi 16 août 2024

	Activités	Horaires	Âges	Lieux
SPORTS	MULTI ACTIVITES Lundi : Tir sportif Mardi : Randonnée (Land art et construction de cabane) Mercredi : Piscine	14 h / 17 h 14 h / 17 h 14 h / 16 h 30	8 / 14 ans	Palais Omnisports J.Claudel Palais Omnisports J.Claudel Entrée Aquanova
	Vendredi : Aventure Parc	10 h 30 / 17 h 30		Palais Omnisports J.Claudel
CULTURE	Découverte cirque Trapèze, trampoline	10 h / 12 h	6 / 12 ans	Batiment Louise Michel 8 rue des Peupliers

SEMAINE 7 : du lundi 19 au vendredi 23 août 2024

	Activités	Horaires	Âges	Lieux
SPORTS	CANOE KAYAK (initiation) Attestation de natation obligatoire 25m Affaires de rechange	13 h 30 / 16 h	7 / 16 ans	Départ Isba 1 Quai Sadi Carnot
CULTURE	Découverte cirque Trapèze, trampoline	14 h / 16 h	6 / 12 ans	Batiment Louise Michel 8 rue des Peupliers
		10 h / 12 h	3 / 5 ans	

SEMAINE 8 : du lundi 26 au vendredi 30 août 2024

	Activités	Horaires	Âges	Lieux
CULTURE	Découverte cirque Trapèze, trampoline	10 h / 12 h	6 / 12 ans	Batiment Louise Michel 8 rue des Peupliers
SPORTS	MULTI ACTIVITES Lundi : Battle archery Mardi : Randonnée + Aventure Parc Mercredi : Piscine Jeudi : Randonnée + Jeu de Plage (repas tiré du sac) Vendredi : Canoë et Paddle (repas tiré du sac)	14 h / 17 h 10 h / 17 h 30 14 h / 17 h 10 h / 17 h 30 10 h / 17 h 30	8 / 14 ans	Palais Omnisports J.Claudé Entrée Aquanova Palais Omnisports J.Claudé Palais Omnisports J.Claudé Palais Omnisports J.Claudé



Autorisation parentale

Je soussigné(e)

E-mail

Téléphone

Mère

Père

Tuteur

Autorise

Ma fille

Mon fils

Nom Prénom

Âge

Petits déodats

(1) à participer aux activités Sport - Loisirs - Évasion

Passeports Vacances

et certifie que mon enfant est apte médicalement à suivre les activités sportives proposées.

(2) Régime alimentaire

OUI

NON

allergie

(3) à être photographié(e) ou filmé(e)

OUI

NON

(4) Trajet accueil de loisirs / domicile : autorise ou n'autorise pas mon enfant à rentrer seul au domicile à partir de 17h.

En outre, j'autorise le personnel qualifié à faire soigner mon enfant et à faire pratiquer toute l'intervention d'urgence, selon les prescriptions du corps médical consulté et je m'engage, s'il y a lieu, à rembourser la Municipalité du montant des frais médicaux.

Conformément au décret n° 2002-538 du 12 avril 2002 relatif à l'obligation d'assurance responsabilité civile relative aux accueils de mineurs, mentionnée à l'article L227-5 du Code de l'Action Sociale et des Familles,

> La Ville a contracté les assurances nécessaires pour garantir :

- les conséquences pécuniaires de sa responsabilité civile

• celle des participants aux activités

• celle de son personnel

• l'indemnisation des dommages corporels des participants, si la responsabilité de la Commune est engagée

(les frais médicaux restent à la charge de la Sécurité Sociale des parents, ou de leur assurance mutuelle)

• les frais de secours

- les locaux et leur contenu en cas d'incendie - explosion - vol - dégâts des eaux...

- les dommages causés par les véhicules utilisés

> Nous informons les parents, qu'ils ont intérêt de souscrire pour leur(s) enfant(s) à un contrat de responsabilité civile, destiné à couvrir les dommages corporels auxquels peuvent les exposer les activités pratiquées. (individuelle accident - extra scolaire - multirisque - accident de la vie...)

Pour votre information, des reportages photographiques seront effectués. Les photographes pourront illustrer les documents émis par la Municipalité, si autorisation.

À signer, précédé de la mention «lu et approuvé»

SIGNATURE + MENTION

A retourner à l'Hôtel de ville, Place Jules-Ferry, 88100 Saint-Dié-des-Vosges



Ville de
Saint-Dié-des-Vosges



Vos données sont collectées dans le cadre de la gestion des "activités vacances" par le service Jeunesse et sports de la ville de Saint-Dié-des-Vosges. Elles sont destinées aux services habilités de la ville et de l'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges et au trésor public. Elles sont conservées jusqu'à 5 ans et en application des obligations comptables. La base légale est la mission d'intérêt public. Conformément à la loi « informatique et libertés de 1978 modifiée et au Règlement Européen (RGPD 2016/679), vous pouvez exercer vos droits sur vos données personnelles en contactant le délégué à la protection des données : dpo@ca-saintdie.fr - Vous pouvez introduire une réclamation auprès de la CNIL : www.cnil.fr